

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

489^e réunion ordinaire tenue le 25 mai 2004

RÉSOLUTION 2004-CA489-22.02-R4833

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2003-2004 à monsieur Gilles Beaudry

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières (2003-CA484-05-R4722, 24 novembre 2003) ;

CONSIDÉRANT la proposition de la candidature de monsieur Gilles Beaudry à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2003-2004 par dix membres du personnel de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-recteur aux ressources humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières à l'effet de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2003-2004 à monsieur Gilles Beaudry (2004-41-CDH-2, 8 avril 2004) ;

CONSIDÉRANT l'avis des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'attribuer la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2003-2004 à monsieur Gilles Beaudry pour sa contribution stratégique et porteuse, à titre de doyen, d'un renouveau à la culture d'organisation et au développement des études de cycles supérieurs et de la recherche ; pour son rôle influent dans les instances académiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières et dans le réseau uquiste ; pour sa contribution à la reconnaissance des créneaux de l'UQTR sur la scène extérieure ; pour son travail acharné, sa présence, sa ferveur inébranlable dans l'atteinte de l'objectif élevé de la deuxième campagne majeure de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, objectif qui a été dépassé ; pour son magnifique travail d'ambassadeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières ; pour son exceptionnelle relation de confiance développée autant chez les administrateurs de la Fondation que chez les partenaires ; pour son grand dévouement institutionnel démontrant tout au long de sa carrière et même à la retraite, alors qu'il acceptait d'assumer la direction de l'Institut de recherche sur les PME.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par : _____

Lucien Bédard
Secrétaire général et directeur
des affaires juridiques